



Saint-Yvi infos

bulletin municipal • janvier 2020



Bonne année 2020 !



*Projets d'aujourd'hui
et de demain*

pages 6 & 7



Réservation de salles

page 9



*Avis de grand frais à
l'Espace Jeunes*

page 11

L'éditorial de votre maire

L'année qui s'annonce sera porteuse de nombreux changements au niveau communal et au niveau national.

Je ne me représenterai pas à vos suffrages en mars prochain, après trois mandats au service de Saint-Yvi et de mon pays. Les 15 et 22 mars 2020, auront lieu les élections municipales. Voter est un acte civique, allez voter, quel que soit votre choix.

Pendant toutes ces années, j'ai eu le plaisir de rencontrer beaucoup de personnes engagées pour tisser du lien social, animer la commune, donner du bonheur, tout simplement. Leur rôle est essentiel et doit être valorisé. D'autant plus que les organes de décision et les services s'éloignent de plus en plus des lieux de vie des habitants.

Notre commune est pleine de ressources ; un film est en cours de réalisation, il sera visionné lors de mes vœux et disponible ensuite sur le site web et pour tous ceux qui souhaiteraient l'utiliser. Ce film fait valoir le patrimoine de la commune, tant les sites et monuments historiques, que la nature, les hommes et les femmes, le savoir faire... Pour le prochain mandat, des projets importants sont en cours de réflexion qu'il s'agisse de protection du patrimoine, d'espaces culturels et artistiques, d'espaces pour les écoles... Les finances sont saines et devraient pouvoir assurer les équipements et services qu'attend la population dans une commune qui évolue.

Je souhaite bon vent à la nouvelle équipe et un engagement fort pour notre commune.

Très bonne année 2020.



Jacques François

Er bloavezh a zo o tont e vo cheñchamantoù stank er gumun hag e Frañs abezh.

Ne vin ket war ar renk e miz Meurzh a zeu, goude tri respetad e servij Sant-Yvi ha ma bro.

D'ar 15 ha d'an 22 a viz Meurzh 2020 e vo an dilennadegoù evit an tiez-kêr.

Votiñ zo un akt keodedour, kit da votiñ, ne vern petra e vefe ho choaz.

A-hed ar bloavezhioù em eus bet plijadur o'n em gavout gant kalz a dud engouestlet evit krouiñ liammoù sokial, reiñ buhez d'ar gumun, reiñ dudi d'an dud, ha netra ken. Pouezus eo o roll ha rankout a ra bezañ talvoudekaet.

Seul vui m'emañ an organoù divizout hag ar servijoù o pellaat muioc'h-mui diouzh lec'hioù bevañ an annezidi.

Leun a zanvez zo en hor c'humun ; emeur o sevel ur film, gwelet e vo e-pad an abadenn ma kinnigin ma hetoù ha goude-se e vo lakaet el lec'hienn web evit an holl dud a blijfe dezho ober gantañ.

Gant ar film-se e lakaer glad ar gumun war-raok, ken gant al lec'hiennoù hag ar monumantoù istorel, ken gant an natur, ar baotred hag ar merc'hed, ar chemet...

Evit ar respet a zeu emeur o prederiañ war raktresoù pouezus, pe e vefe gwareziñ ar glad, pe e vefe an egorennoù sevenadurel pe arzel, an egorennoù evit ar skolioù...

Yac'h eo stad an argant ha gant-se e rankfe an ti-kêr gallout paeañ an aveadurioù hag ar servijoù emañ an dud o c'hortoz en ur gumun a emdro.

D'ar skipailh nevez e hetan avel vat hag un engouestl kreñv evit hor c'humun.

Bloavezh mat deoc'h e 2020.

Infos pratiques Mairie :

2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi
www.saint-yvi.bzh - contact@saint-yvi.bzh
 02 98 94 72 11 - 02 98 94 76 92

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
 mercredi : 08h30 - 12h00
 samedi matin : 09h00 - 11h30

Soutien à l'agriculture

En commission paritaire du 4 novembre 2019, le conseil départemental a voté des enveloppes financières avec ou sans l'aide de l'Etat, pour soutenir l'agriculture.

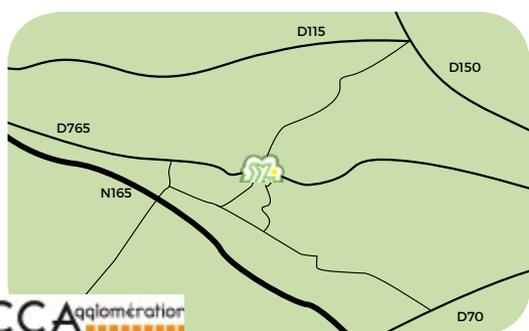
Plus de 500 000 euros ont ainsi été attribués.

- Des aides à l'installation, à l'emploi et au maintien des exploitations
- Des aides à l'installation avec l'aide de l'Etat, pour les jeunes agriculteurs
- Une aide complémentaire pour les agriculteurs nouvellement installés intégrant une CUMA
- Des aides aux investissements en lien avec les économies et la production d'énergie sur l'exploitation agricole
- Un accompagnement financier des projets de méthanisation à la ferme
- Des aides aux investissements de transformation et de commercialisation à la ferme
- Des aides à l'acquisition de matériels agro-environnementaux de substitution au traitement chimique
- Des aides aux démarches qualité des productions, aux MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques).

À noter que les dispositifs de la politique départementale agriculture et alimentation sont appelés à évoluer.

Le sommaire

Editorial de votre Maire	p.2	
Département	p.3	
CCA - Concarneau Cornouaille Agglomération	p.4/5	
Projets d'aujourd'hui et de demain	p.6/7	
Les agents à votre écoute	p.8	
Réservation de salles	p.9	
L'ALSH fête Noël !	p.10	
Avis de grand frais à l'Espace Jeunes	p.11	
La dynamique de nos associations	p.12-15	
Manifestations du 1 ^{er} semestre 2020	p.16	



Directeur de la publication : Jacques François

Comité de rédaction : Jacques François, Guy Pagnard, Alain Pélizza, Emmanuelle Touchain - Le Gallou, Valérie Rémondin, Julien Peroz, Communication CCA

Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne

Crédits photos : Julien Peroz

Conception, réalisation : Chloé Berthou-Lis - lischloe@gmail.com

Impression : pixartprinting.fr

Éhop près de chez moi

Concarneau Cornouaille Agglomération, accompagnée par l'association éhop, met en place un nouveau service de covoiturage de proximité : **« éhop près de chez moi ».**

Ce service permet l'accès aux services et aux équipements du territoire, pour tous les trajets du quotidien, même les plus courts.

- **Je me déplace régulièrement** en voiture, pour aller à des activités, faire mes courses et je peux rendre service ponctuellement en déposant une personne sur ma route : j'inscris mes trajets.
- **Je souhaite me déplacer** et cherche une solution près de chez moi : je fais une demande sur le formulaire ou par téléphone.

L'association éhop met ensuite en contact les personnes qui font les demandes avec les covoitureurs qui font le même trajet, uniquement s'ils sont d'accord. C'est aussi simple que cela !

Site internet pour s'inscrire ou formuler une demande : www.ehop-presdechezmoi.fr

Pour plus de renseignements, contactez Laurène : **07 66 35 95 00**

On ne laisse pas Gégé dans un coin.

Gérard est moins revêche depuis qu'un voisin le dépose à la pêche en allant chercher son enfant à la crèche

Pour plus de renseignements contactez Laurène au 07 66 35 95 00 ou rendez-vous sur [éhop-presdechezmoi.fr](http://ehop-presdechezmoi.fr)

Une expérimentation menée par



Programme des expositions au Musée de Pont-Aven en 2020

Corneille, un Cobra dans le sillage de Gauguin

1^{er} février > 24 mai 2020

Organisée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la disparition du peintre, l'exposition retrace l'ensemble de l'œuvre de Corneille (1922-2010) à la lumière de ses nombreux voyages, de sa passion pour les arts africains et de ses amitiés artistiques.

En tant que membre fondateur du groupe Cobra, Corneille est l'un des représentants majeurs de la scène artistique européenne de la seconde moitié du XX^{ème} siècle où il incarne tous les enjeux du renouveau de la peinture depuis 1945. L'exposition retrace chaque période de son œuvre.

À Pont-Aven, l'exposition met en lumière pour la première fois le lien qui unit Corneille à Paul Gauguin qu'il considérait comme l'un de ses maîtres. Corneille revient en Bretagne au cours de l'été 1960 lors d'un long séjour à Beg-Meil où les paysages de granite et les traditions bretonnes lui inspirent de nouvelles peintures.

En partenariat avec la Fondation Guillaume Corneille à Bruxelles.



DU 1^{er} février AU 24 mai 2020

CORNEILLE

1922

2010

Un COBRA dans le sillage de GAUGUIN

Les projets d'aujourd'hui et de demain

En cette fin d'année 2019, plusieurs chantiers entrepris s'achèvent, tandis que d'autres ont bien démarrés :

- Le **nouveau parking** de 49 places près du restaurant scolaire, des écoles publiques et de la future maison médicale est terminé et déjà bien utilisé par les parents d'élèves matin et soir.

Dans le prolongement au nord, la remise des clefs par Finistère Habitat des **14 logements individuels en locatif** rue Hent ar Boulenou derrière les écoles publiques, a eu lieu le 28 novembre. Les travaux de finition définitive se dérouleront dans les prochaines semaines avant l'inauguration officielle par le bailleur. Cette opération porte à 149, le nombre de

logements locatifs publics, soit 12% des résidences principales. Viendront s'y ajouter les 22 logements en plein centre-ville au niveau du rond-point de Park An Traon, dont 8 de plain-pied dédiés à des retraités, et dont le chantier a démarré début octobre pour une livraison fin 2020. La commune respectera alors l'objectif fixé dans le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération : 15%

- **Trois nouveaux jeux plus grands pour les enfants** ont été remplacés à l'école maternelle, au parc Louis Huitric et au Bois de Pleuven et sont ouverts au public. La cour de l'école maternelle a été refaite et les jeux retracés pour plus de sécurité.

Au centre de loisirs de Carn Grand, la mise en place d'un bâtiment modulaire supplémentaire de 55 m² et le bitumage de la cour permettent un meilleur accueil des enfants par les animateurs.



• Après le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière bois à plaquettes dans le complexe de la Maison des Associations en 2011, le **changement des huisseries et l'installation d'une chaudière à pellets** à la place de la chaudière au gaz propane datant de 1997 est une nouvelle étape pour que la commune « prenne sa part » dans la transition énergétique décarbonée.

• Côté patrimoine, après le diagnostic posé par les Bâtiments de France sur la **chapelle de Locmaria**, des **travaux d'étanchéité** sur les murs extérieurs et sur la toiture vont être entrepris par des entreprises spécialisées en restauration des monuments classés.

La **réhabilitation du lavoir** rue Robert Le Mao devant l'école Sainte-Anne, par des bénévoles avec l'appui des services techniques de la commune, est terminée. Il restera à enherber cette belle réalisation qui pourrait en appeler d'autres.



En effet, **la commune a acquis le presbytère** mis en vente par le diocèse. Des premiers travaux de sauvegarde de l'humidité du bâti devraient être entrepris en urgence, avant de réfléchir à un projet à vocation culturelle, artistique et associatif.

• **Plusieurs études d'aménagement et de construction sont lancées.** Un programmiste a été recruté par CCA en décembre 2019 pour la construction de la future médiathèque communautaire (doublement de la surface actuelle) et de l'école de musique intercommunale (Elliant-Saint-Yvi), à l'entrée ouest du bourg. Les réflexions et concertation se dérouleront au 1^{er} semestre 2020, afin de définir les besoins et le cahier des charges du recrutement d'une équipe d'architecte.

• Dans la perspective d'ouverture d'une 6^{ème} classe en maternelle à la rentrée 2020 du fait de la croissance des naissances et de l'obligation de scolarisation à 3 ans, la **construction d'un pôle périscolaire** sur la réserve foncière devant le restaurant scolaire vient d'être validée par les élus pour la rentrée 2021. Deux bâtiments seront nécessaires, l'un à destination de la garderie maternelle en continuité des salles de classe actuelle, l'autre pour la garderie élémentaire, chacun composé de 2 salles plus réserve et bloc sanitaire.

Pour réduire les délais de pose, ainsi que l'empreinte carbone de la commune, le principe d'une construction écologique en bois serait retenu. De ces extensions, il en résultera l'agrandissement de la cour élémentaire, en réponse à la demande des enseignants et des parents d'élèves.

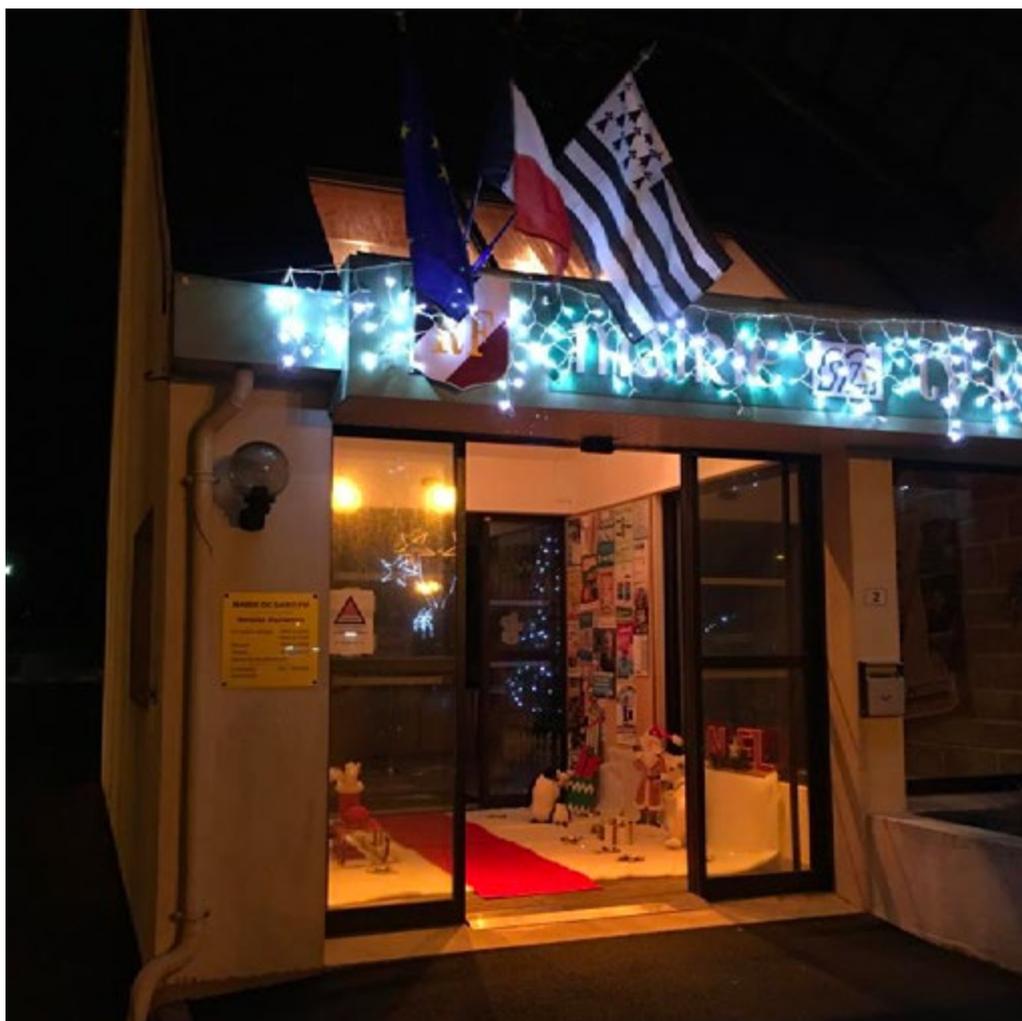
• La poursuite de l'**aménagement du circuit piéton/vélo** autour de l'ensemble du bourg, prévu dans le plan local d'urbanisme, est programmé sur plusieurs tronçons début 2020, tout comme la démolition des bâtiments vétustes des anciens services techniques municipaux à Kerveil.

Enfin, des réflexions sur le réinvestissement immobilier de ce site, comme sur l'aménagement de la réserve foncière de 2 ha au nord du bourg (entre le quartier de Park land et le chemin de Kérilis) acquise par la commune en 2017 devront être menées par la prochaine municipalité.

Les agents de la mairie à votre écoute !

Nolwenn, Céline, Marie-Nicole, Julien... des prénoms qui vous sont familiers ou non, que vous associez à un visage... ou pas !

Ils vous accueillent pourtant à tous vos passages en mairie pour vous renseigner, vous informer. Chacun d'entre eux, selon ses délégations, est amené à vous accompagner dans vos démarches administratives, qu'il s'agisse d'état-civil, d'urbanisme, d'action sociale ou à l'occasion des manifestations communales ou associatives.



Ils sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations et solutionner les problèmes auxquels vous pouvez être confrontés, du moins pour partie...

Car la collectivité, malgré des compétences encore étendues, ne peut parfois pas tout résoudre !

Les agents ne sont pas des supers héros qui peuvent, d'un clic, rétablir l'électricité après une tempête ou générer un dossier complet de construction de la villa de vos rêves !

Ils ont avant tout à cœur de servir au quotidien l'intérêt général de la population et de vous réserver le meilleur accueil tout au long de l'année.

Présentation de la nouvelle fonctionnalité de réservation de salles

Le site saint-yvi.bzh vous permet désormais de réserver en ligne l'occupation des salles des infrastructures de Saint-Yvi. Cette nouvelle fonctionnalité donne les principales conditions de réservation.



Après avoir cliqué sur le créneau horaire souhaité, votre demande de réservation sera transmise et deviendra définitive à réception d'un mail de confirmation.

Pour toute difficulté rencontrée, n'hésitez pas à contacter Julien Peroz, aux heures d'ouverture de la Mairie.



L'ALSH fête Noël !

ALSH



Depuis plusieurs années, les enfants et les animateurs de l'ALSH se mobilisent pour embellir le bourg à l'approche de Noël. Du « Fait maison », qu'ils prennent soin de construire et de fabriquer durant les mercredis et les vacances de la Toussaint.

Effervescence assurée dans les groupes, afin que tout soit prêt dans les temps !

Et quelle fierté pour les enfants de voir toutes leurs décorations déployées dans le centre-bourg, avec un petit coup de main des agents du service technique pour mettre l'ensemble en lumière.

Chacune et chacun est invité à s'arrêter pour contempler les réalisations festives, voire prendre des photos souvenirs en présence de vos lutins. Quelques aménagements ont été réalisés, dont le choix d'un emplacement plus approprié dans le patio de la mairie, moins exposé que la place centrale. Et la satisfaction de constater que rien n'est dégradé, car les enfants avaient été bien attristés des vols commis la première année.

Toutes nos félicitations à nos jeunes artistes en herbe ! Grâce à eux, même les grands continuent de rêver à Noël.



Avis de grand frais à l'Espace Jeunes



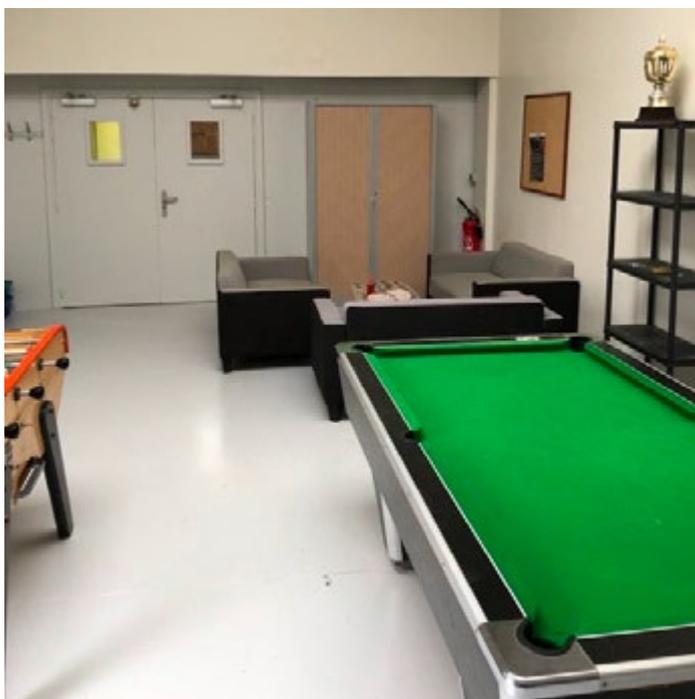
Cette année, c'est décidé ! L'Espace Jeunes avait bien besoin d'un bon coup de renov'. Opération lifting menée par les agents du service technique, qui se sont attelés à transformer le site pendant trois semaines.

Une délocalisation temporaire dans la salle annexe le temps des travaux, avant que les adhérents de la structure ne redécouvrent leur lieu habituel.

Plafond et luminaires sont tous neufs, les jeunes ont apposé leur patte personnelle en choisissant, avec leur animateur, les nouveaux coloris du sol et des murs. Sont venus s'ajouter un nouveau canapé et du mobilier fonctionnel pour agrémenter l'espace et optimiser les capacités de rangement.

Les membres de l'Espace Jeunes vont maintenant s'atteler à la construction de petits meubles ainsi qu'à la décoration du local, touche finale pour se sentir à nouveau chez eux, entre jeunes !

Espace Jeunes



La dynamique de nos associations

Enzo Calvez, ancien jeune conseiller du CMJ âgé de 13 ans, a décidé, lors de l'AG du club de football en juin, de changer de direction dans sa carrière sportive. Il a passé et obtenu son examen d'arbitre en septembre. Son jeune âge ne lui permet pas encore d'exercer officiellement lors des matchs du week-end (15 ans minimum exigé). Au vu de sa grande motivation, les responsables de la Commission Départementale d'Arbitrage ont néanmoins attribué à Enzo des convocations officielles, qui lui permettront d'être supervisé durant les matchs qu'il arbitrera.



Vie associative





Commémoration UNC 11 Novembre 2019

À Saint Yvi nous avons l'envie de vivre ensemble et de partager une histoire commune. Quoi de plus réjouissant que de voir rassemblés en ce lieu des enfants, des adultes, des anciens combattants et des drapeaux, témoignage de ce rendez-vous de la mémoire et citoyenneté.





Exposition à la Maison des Associations dans le cadre de la **fête de la science** sur la planète Mars du 10 au 14 octobre
505 visiteurs dont 402 scolaires



Marché de Noël de L'APE des écoles Publiques
650 visiteurs - 35 exposants



Randonnée VTT Marche par l'APE
350 VTTistes et 190 marcheurs



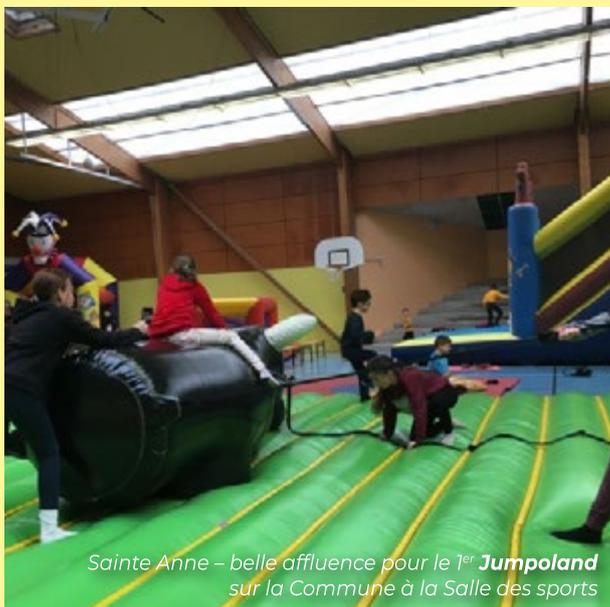
FORUM des associations Septembre 2019



Salle comble pour **Les Ânes Animés** et la pièce jouée « **3 veuves à la mer** »



Séances de méditation avec **Graine d'éveil**



Sainte Anne – belle affluence pour le 1^{er} **Jumpoland** sur La Commune à la Salle des sports



Les petits monstres du Bois de Pleuven pour la fête d'**Halloween** par l'ARBP



ROZ HAND'DU 29 – Le club réalise des interventions scolaires dans les écoles de la commune pour la promotion du handball

Janvier 2020

Dimanche 19 - Marche à Saint-Yvi

Lieu : Salle des sports et Plateau
Organisation : SYnergy

Lundi 20 - Vœux du Maire

Maison des Associations

Février 2020

Samedi 1^{er} - Soirée Chant'Leur

Lieu : Elliant | Orga : ELSY Musik

Samedi 8 - Repas (couscous) & animation musicale

Lieu : Maison des Associations
Organisation : APEL Sainte Anne

Samedi 22 - Collecte de sang

Lieu : Maison des Associations
Organisation : EFS et Donneurs de Sang

Mars 2020

Dimanche 15 - Vide Greniers

Lieu : Salle des sports
Organisation : SYnergy

Samedi 28 - Repas et Soirée dansante

Lieu : Maison des Associations
Organisation : APE Ecoles Publiques

Avril 2020

Dimanche 5 - Spectacle théâtre "3 veuves à la mer"

| Lieu : Maison des Associations
Organisation : Les Ânes Animés

Dimanche 5 - Randonnée pédestre

Lieu : Bois de Pleuven | Orga : ARBP

Samedi 11 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau salle des sports
Organisation : Pétanque Loisirs

Lundi 13 - Chasse à l'œuf

Lieu : Bois de Pleuven | Orga : ARBP

WE 24/25/26 - Fêtes Communales

Samedi 25 - Repas du Pardon

Lieu : Restaurant Le Terroir | Orga : Les Aînés

Samedi 25 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau | Orga : Pétanque Loisirs

Samedi 25 - Tournoi Interquartiers

Lieu : Stade | Orga : Foot Loisirs

Samedi 25 - Repas jarret frites & soirée dansante

Lieu : Maison des Associations | Orga : ASSY

Dimanche 26 - Course Cycliste

Lieu : Rond point de Park An Traon
Orga : Comité des Fêtes

Les manifestations du premier semestre 2020

Mai 2020

Vendredi 1^{er} - Tournoi des jeunes

Lieu : Stade | Orga : ASSY

Samedi 2 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau | Orga : Boullou Roul Sant Ivi

Vendredi 8 - Armistice 39/45

Lieu : Monument aux morts

Lundi 11 - Collecte de sang

Lieu : Maison des Associations
Orga : EFS et Donneurs de Sang Saint-Yvi

Samedi 16 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau | Orga : Pétanque Loisirs

Samedi 16 - Soirée Chorale

Lieu : Maison des Associations
Organisation : ELSY Musik

Samedi 23 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau | Orga : Boullou Roul Sant Ivi

Samedi 23 - Tournoi Jeunes Handball

Lieu : Salle des sports | Orga : Roz Hand Du 29

Dimanche 24 - TROC PUCES à domicile

Lieu : Bois de Pleuven | Orga : ARBP

Samedi 30 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau | Orga : Pétanque Loisirs

Juin 2020

Samedi 6 - Spectacle de Fin d'Année

Lieu : Maison des Associations
Organisation : ELSY Musik

Samedi 6 - Challenge Pétanque

Lieu : Bois de Pleuven
Organisation : ARBP

Samedi 13 - Concours Boullou Roul

Lieu : Carn Grand
Organisation : Boullou Roul Sant Ivi

Samedi 13 - Kermesse et Repas

Lieu : Ecole Sainte Anne
Organisation : APEL Sainte-Anne

Samedi 27 - Fête de l'école - Kermesse

Lieu : Ecole Publique
Organisation : APE Ecoles Publiques